

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT (2^e CONCOURS)

La Municipalité régionale de comté (MRC) d'Acton, dont les bureaux sont situés à Acton Vale en Montérégie, désire combler un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement. Il s'agit d'un poste permanent à temps plein (35 heures / semaine) avec une entrée en fonction prévue pour juin 2024.

Description sommaire du poste :

Sous l'autorité du directeur du service de l'aménagement de la MRC, la personne titulaire de ce poste agira comme inspecteur régional au sein d'une équipe desservant six (6) municipalités locales parties à l'entente intermunicipale. À ce titre, l'inspecteur régional sera principalement appelé à réaliser les activités suivantes :

- Délivrer les permis et les certificats conformément aux règlements d'urbanisme ;
- S'assurer de l'application de certains règlements du Québec d'application municipale (Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection, Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles) ;
- S'assurer de l'application du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) visant à assurer la cohabitation harmonieuse des usages agricoles et non agricoles sur le territoire de la MRC d'Acton ;
- Traiter les plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme ;
- Délivrer les avis et constats d'infraction en respect de la Politique sur le traitement des dossiers d'infraction aux règlements municipaux d'urbanisme et autres lois et règlements relevant de l'inspecteur en bâtiment ;
- Assurer le secrétariat des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) des municipalités locales parties à l'entente intermunicipale ;
- Rédiger les rapports mensuels et annuels des activités d'inspection pour les municipalités locales desservies.

Profil recherché :

Pour se qualifier à ce poste, la personne doit :

- Être titulaire d'un diplôme dans une discipline reliée au domaine de l'emploi (urbanisme, architecture, etc.) ;
- Posséder une expérience pertinente dans le domaine de l'inspection en bâtiment et en environnement ;
- Être habile au niveau de la communication et des relations interpersonnelles ;
- Être autonome et réagir positivement face à la pression ;
- Avoir une bonne maîtrise du français ;
- Posséder de bonnes connaissances en informatique (suite Microsoft Office).

Constituent des atouts importants :

- Avoir une bonne connaissance du Code de construction du Québec, des règlements du Québec d'application municipale et de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ;
- Avoir une bonne connaissance du logiciel SYGEM – Permis d'Infotech ;
- Avoir une bonne connaissance du milieu municipal.

La personne embauchée sera appelée à utiliser son véhicule personnel dans le cadre de ses fonctions.

Avantages :

La personne titulaire aura l'opportunité d'occuper un poste au sein d'une équipe dynamique et aura accès à un programme complet d'avantages sociaux.

La rémunération sera établie en fonction de la politique salariale en vigueur à la MRC, soit de 61 115 \$ (échelon 1) à 70 655 \$ (échelon 10) selon l'expérience.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature (Lettre de présentation et curriculum vitæ) **au plus tard le 24 mai 2024**, par courrier ou courriel, à :

Concours « Inspecteur en bâtiment et en environnement (2^e concours) »

Line Lampron, secrétaire au greffe
Municipalité régionale de comté d'Acton
1037, rue Beaugrand
Acton Vale (Québec) J0H 1A0
line.lampron@mrcacton.ca

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.